

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 15/12/2021
ID Télétransmission : 033-213300635-20211214-121248-DE-1-1

Date de mise en ligne :

certifié exact,

**Séance du mardi 14
décembre 2021
D-2021/428**

Aujourd'hui 14 décembre 2021, à 14h10,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17h53 à 18h10

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Véronique SEYRAL, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

M.BOUISSON présent à partir de 15h15, M.FETOUH présent à partir de 15h25, M.MARI présent à partir de 16h06. Mme DELATTRE présente jusqu'à 16h03, M.ROBERT présent jusqu'à 18h30, Mme CERVANTES-DESCUBES, M. BOUDINET et M. POUTOU présents jusqu'à 20h51. M.GHESQUIERE absent de 15h45 à 18h26.

Excusés :

Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Pascale ROUX, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS,

Attribution d'aides en faveur des associations. Délégation vie associative. Subventions 2021. Adoption. Autorisation.

Madame Camille CHOPLIN, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le tissu associatif bordelais est particulièrement actif : 8.000 associations sont recensées à Bordeaux et la dynamique de création associative y est deux fois plus importante qu'en moyenne sur le territoire national.

La Ville de Bordeaux soutient cette vitalité associative via des appuis logistiques (prêt de matériel, mise à disposition de salles municipales), des accompagnements (aide administrative, formations) et un soutien financier par la mise en place d'appels à projets (prix des jeunes associations...) et l'attribution de subventions.

Cette aide financière leur permet de poursuivre leurs activités, de promouvoir l'engagement et la solidarité, de créer du lien social, d'organiser des manifestations festives et de valoriser la vie associative et le bénévolat.

Je vous propose d'attribuer la somme de 5 000 euros, prévue au budget primitif 2021 et de la répartir de la manière suivante :

ASSOCIATIONS	Montants 2021 (en euros)
Wanted Radio Soutien au fonctionnement général de l'association qui anime une station de radiodiffusion de proximité.	1 000
Les Petits Frères des Pauvres Soutien exceptionnel suite à l'annulation d'un vide grenier organisé par l'association.	2 000
Union Départementale de la Confédération Syndicales des Familles de la Gironde Aide exceptionnelle à l'organisation du congrès national de la confédération syndicale des familles, les 26 et 27 novembre 2021 à Bordeaux, au Centre des Congrès de la Cité Mondiale.	2 000
TOTAL	5 000

Par ailleurs, par délibération 2021/206 en date du 8 juin 2021, vous avez autorisé Monsieur le Maire à attribuer une subvention de 30 000 € à l'association Danse Avec Nous pour l'organisation du festival Dansons sur les Quais.

Cependant, suite à la mise en place du pass sanitaire à compter du 21 juillet et après concertation avec l'association, cet événement a dû être écourté. L'édition 2021 a duré 4 jours du 17 au 20 juillet et a réuni 2 000 participants. Le budget définitif global de cette manifestation s'élève à 52 200 €.

Par conséquent, il y a lieu de réajuster la subvention allouée à cette association.

En effet, un acompte de 21 000 € a déjà été versé. À la suite d'une rencontre avec l'association, il s'avère qu'il n'est pas nécessaire de verser la totalité du solde pour couvrir les dépenses engagées par l'association.

C'est pourquoi, il est proposé aujourd'hui de désaffecter la somme de 4 500 euros pour 2021 à cette association. La participation de la Ville s'élève donc à 25 500 euros pour cette édition.

Pour information, le tableau en annexe dresse l'estimation des aides en nature qui pourraient

être accordées au titre de l'année 2021 sur la base des montants arrêtés lors du Compte Administratif 2019.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à faire procéder au versement de ces sommes aux associations précitées, les crédits correspondants étant prévus au budget primitif 2021.
- à signer les conventions de partenariat et les avenants, si nécessaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 14 décembre 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Camille CHOPLIN

ANNEXE 1 : Valorisation des aides en nature

ASSOCIATIONS	ESTIMATION DES AIDES EN NATURE 2021 SUR LA BASE DES MONTANTS 2019
DANSE AVEC NOUS	66 906,92 €
LES PETITS FRERES DES PAUVRES	227,00 €
WANTED RADIO (WD)	1 520,00 €